



BONDEX Lasure

Totale Protection Satinée 5 Ans*

LASURE DE FINITION

Transparente, onctueuse

Résines alkydes en phase solvant

DEFINITION

Lasure satinée pour la protection et la décoration de la surface des bois.

Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les matériaux bois et dérivés en intérieur et extérieur (portes, fenêtres, volets, bardages) à l'exclusion des ouvrages enterrés et des surfaces horizontales.

PROPRIETES

Extérieur & Intérieur

Formule liquide.

Formule transparente, incolore ou teintée (Aspect de la teinte finale variable en fonction des diverses essences de bois et du nombre de couches).

Aspect satiné (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).

Haute résistance, protection renforcée.

Microporeux : Empêche la pénétration de l'eau tout en laissant respirer le bois.

Hydrofuge : imperméabilise le bois.

Fongicide de surface : protection fongicide en surface du film sec contre le développement des champignons.

Le film sec forme une barrière protectrice à la surface du bois contre la ponte et le développement des larves xylophages.

Anti-UV : protège le bois contre les rayons solaires et évite l'effet du grisaillement (formule teintée uniquement).

Environnement :

Emission dans l'air intérieur : C

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NFT 36-005 - Famille 1 Classe 4a.

Aspect : Satiné.

Teintes : Incolore + teintes bois (couleurs miscibles entre elles).

Brillance : 22 à un angle de 60°.

Etat physique : Liquide.

Liants : Résines alkydes.

Pigments : Oxydes de fer transparent.

Agent fongicide : I.P.B.C. / Pyrithione de zinc

Extrait sec : 45% en poids environ.

Point éclair : 61°C environ.

Densité : 0,91 kg/l environ.

pH : Non concerné.

Solvant : White-Spirit.

Valeur COV : Classement en catégorie A/e. Valeur limite en UE pour ce produit : 400g/l (2010). Ce produit contient au maximum 399g/L.

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs.

Stockage : Bien refermer l'emballage après usage.

Conditionnement : En bidons de 1L - 6 Litres.



BONDEX Lasure

Totale Protection Satinée 5 Ans*

AVANT MISE EN ŒUVRE

Sur bois neufs : ponçage, brossage, dépoussiérage.

Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignons) : ponçage, décapage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens lasurés : (revêtement non dégradé, système d'entretien) : égrenage, brossage, dépoussiérage.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 18% en extérieur et 10 à 12% pour les bois intérieurs.
Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% à 70% est nécessaire pour un séchage optimal.
Ne pas appliquer sur supports chauds (< à 35°C).

Avant l'application de la lasure, les bois extérieurs, devront être imprégnés avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

- **en préventif** : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

- **en curatif** : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

A l'extérieur, utiliser un système teinté pour protéger le bois contre les UV.

Application sur bois secs, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière et de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1). La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

PREPARATION DES BOIS DIFFICILES

Essences à constituants gras : Niangon, Sipo...ou résineux : Sapin, Epicéa, Mélèze, Pin Maritime, Pin sylvestre, Pin d'orégon :

Effectuer un dégraissage à l'acétone ou au Xylène et racler les coulures de résines.

3 couches de BONDEX Lasure Totale Protection 5 ans*.

Essences contenant des antioxydants : Iroko, Padouk, Teck...

Effectuer un dégraissage à l'acétone ou au Xylène et racler les coulures de résines

Appliquer au préalable une couche de lasure en phase aqueuse : Bondex Ultra Classique 5 Ans.

2 couches de BONDEX Lasure Totale Protection 5 ans*.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions (Epicéa, Douglas...).

La présence d'antioxydants peut prolonger le séchage de certains bois exotiques (Iroko, Teck...).

La présence de corps gras de certains bois peut altérer les durabilités des systèmes (Teck, Sipo, Niangon...).

Le taux de résines de certains bois peut altérer les durabilités (Epicéa, Mélèze, Pin, Sapin...).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau - Pulvérisation : Possible

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : White-Spirit.

Bien homogénéiser le produit avant emploi et durant application.

L'épaisseur de la couche appliquée est d'environ 100 à 125 µm humide.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant.

Entre les couches : égrenage à l'abrasif 220-240.

Système BONDEX :

- 3 couches de **BONDEX Lasure Totale Protection 5 Ans*** à raison de 120g/m² environ.

Entretien : la périodicité d'entretien dépend de la teinte et de l'exposition des menuiseries. Il doit être effectué avant toute altération du produit.

- 1 couche de **BONDEX Lasure Totale Protection 5 Ans*** à raison de 40g/m² environ.

Durabilité 5 ans* :

Condition normale (faible ensoleillement) : 1 couche d'entretien au bout de 3 ans.

Condition extrême : (fort ensoleillement) : 1 couche d'entretien au bout de 2 ans.



BONDEX Lasure

Totale Protection Satinée 5 Ans*

Recommandations et restrictions d'usages :

* La durée du système 5 ans peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application sur bois humides.
- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- absence de traitement fongicide/insecticide.
- exposition Sud-est, Sud-ouest.
- application sur surfaces horizontales ou faisant un angle < 45°.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- certaines essence de bois nécessitant des préparations particulières ou l'emploi de lasures spécifiques comme : les bois gras (Niangon, Teck, Sipo...), les bois acides et durs (Chêne, Western Red Cedar), les bois résineux (Mélèze...).
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur).
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.
- application de teintes incolore ou chêne clair.

Les teintes incolore et chêne clair s'utilisent en extérieur uniquement pour éclaircir d'autres teintes à raison de 25% maximum dans le mélange ou bien en entretien sur bois déjà lasurés avec une teinte foncée.

RENDEMENT

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du bois - L'état de surface - L'essence - La structure - Le sens de la coupe.
12 m² au litre par couche environ.

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température (>10°C) - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie
La ventilation - Le mode d'application.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Hors poussière : 3 heures environ.

Recouvrable : 6 à 8 heures environ.

Séchage complet : 48 heures environ.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

CONSEILS PPG

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base de résines alkydes en phase solvant.

Eviter l'empilage des menuiseries avant leur séchage complet.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot utiliser la totalité du produit.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la finition.

Selon DTU 59.1 : « Les bois contenant des extraits colorés, peuvent les exsuder en provoquant des taches, surtout en façades très exposées à la pluie et malgré le produit d'impression ».

Selon le DTU 41-2 (NFP 65-210-1) revêtements extérieurs en bois, les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et les produits de finition doivent être assurées.

La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

A l'extérieur, utiliser un système teinté pour protéger le bois contre les UV.

L'incolore peut rehausser la couleur naturelle de certains bois.

Application à l'abri du soleil.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Ne pas appliquer sur les stations horizontales en contact avec le sol (de type terrasses, caillebotis...).

Sur lambris et bardages neufs, appliquer la première couche sur toutes les faces avant la pose (contre parements, tranche des panneaux...).

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader les finitions prématurément.

Une couche d'entretien est conseillée en fonction de l'exposition, des bois, du grammage déposé et de l'état du système (voir entretien).

La notion d'entretien est liée au choix du système et doit être définie au préalable par le prescripteur.



BONDEX Lasure

Totale Protection Satinée 5 Ans*

En cas d'application sur bois collés avec des liants alcalins (colles phénoliques...) et exposés à l'humidité, un risque de migration de soude en surface peut entraîner des efflorescences blanchâtres au contact de BONDEX. Ce risque concerne surtout certains contreplaqués utilisés à l'extérieur. Dans ce cas, il convient de nettoyer les surfaces à l'eau et à l'éponge, dès l'apparition des efflorescences.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE -----

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

En intérieur, aérer les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage et les voies respiratoires.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

La fiche de données de sécurité du produit est disponible sur demande auprès de PPG AC France – Région AFOS.

Consulter les mentions de sécurité figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société PPG. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition Octobre 2015

PPG AC France - Région AFOS - Immeuble Union Square - 1, Rue de l'Union - CS 10055– 92565 Rueil-Malmaison Cedex– France



PPG Industries